

CORNET Bonaventure

(1771 - 1843)

Houdemont (BE)

Addendum:

Brevet d'importation

On 1 August 1820 CORNET filed the application for obtaining a *brevet d'importation* based on the patent granted to Charles JORDIS in France on 26 June 1820.

CORNET filed the application in Luxembourg and sent the filing receipt and the documents describing the invention directly to S.M. le Roi in La Haye. This was not the correct procedure and thus gave rise to the following reaction from the office of S.M. le Roi.

Le sieur B. Cornet a adressé à Sa Majesté une pétition tendant à obtenir un brevet d'importation ... Il a transmis avec sa demande un paquet cacheté, contenant la description de cette fabrication et où se trouve le procès-verbal du dépôt, qu'il en a fait au greffe des états du Grand-Duché sous la date du premier de ce mois.

Je dois vous faire observer, Monsieur le Gouverneur, que cette demande aurait dû me parvenir par votre intermédiaire d'après l'article 3 ... et c'est pour mettre cette affaire en règle que je vous fais parvenir la requête du sieur Cornet avec invitation de vouloir vous conformer à son égard aux dispositions du Règlement précité.

Les brevets d'importation ne pouvant être accordés que pour le terme, qui a encore à courir le brevet accordé à l'étranger, il sera donc nécessaire de faire connaître la date précise du brevet délivré en France ainsi que le nom de la personne qui l'a obtenu.

On 23 August 1820 the Gouverneur wrote to the *Sous-intendant royal d'arrondissement de et à Luxembourg* asking that he obtain the requested information from CORNET.

The *Sous-intendant royal d'arrondissement* duly passed on the request and CORNET responded on 13 November 1820:

Je suis enfin parvenu à me procurer la feuille du Bulletin des Lois où se trouve le brevet d'invention de Monsieur le Général d'Oyen mon commettant, sous le nom du sieur Charles Jordis n° 33 laquelle j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint conformément à votre honorée lettre du 26 août ...

The chain of communication continued by the *Sous-intendant royal d'arrondissement* passing on the information supplied by CORNET to the *Gouverneur*.

The latter was not satisfied with the response and wrote again to CORNET via the *Sous-intendant royal d'arrondissement* on 27 November 1820, asking him to comply exactly with the legal requirements by providing the information on *papier timbré* ...

On 4 February 1821 CORNET supplied an extract from the *Bulletin des lois du Royaume of France* giving evidence that a 15 year patent had been granted to JORDIS in France.

On 8 February 1821 the *Gouverneur* forwarded the documents filed by CORNET to the *Ministre pour l'Instruction publique, l'Industrie nationale et des Sciences* in Bruxelles. In his accompanying letter the *Gouverneur* recommended that the patent be granted.

On 13 February 1821 the *Ministre* in Bruxelles responded:

Les dessins et description joints à la demande de brevets du sieur Cornet, régisseur des forges de Bissen, que vous m'avez transmis le 8 du mois, sont incomplets, il manque surtout de la clarté nécessaire, en sorte qu'ils ne peuvent servir à faire connaître, ni la construction, ni la dimension exacte des globes métalliques dont il s'agit, non plus que la manière précise de les employer. J'ai en conséquence, Monsieur le Gouverneur, l'honneur de vous les renvoyer ci-joints, sous le sceau de mon ministère, pour être ainsi remis au sieur Cornet, en l'informant des observations qui précèdent, afin qu'il en fasse parvenir d'autres qui remplissent mieux le but et le vœu de la loi.

The *Gouverneur* passed on the above objections to CORNET on 19 February 1821, inviting him to place the application in good order.

CORNET did not respond and no patent was granted.